

Article 1 : MODIFIE le tableau des effectifs comme suit :

A compter du 1<sup>er</sup> juin 2010 :

- suppression d'un poste de technicien supérieur à temps complet
- suppression de deux postes de rédacteur chef à temps complet

A compter du 28 juillet 2010 :

- création d'un poste de rédacteur principal à temps complet

A compter du 1<sup>er</sup> août 2010 :

- création d'un poste de rédacteur à temps complet
- création d'un poste d'attaché à temps complet

A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2010 :

- création d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet
- création de 2 postes d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet
- création d'un poste d'ingénieur principal à temps complet
- création d'un poste d'ATSEM principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet
- création d'un poste de bibliothécaire à temps complet
- suppression de 3 postes d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet
- suppression d'un poste d'ATSEM 1<sup>ère</sup> classe à temps complet

A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2010 :

- suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet
- création d'un poste d'agent de maîtrise à temps complet


A compter du 1<sup>er</sup> novembre 2010 :

- suppression d'un poste d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet
- création d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet

Pour extrait certifié conforme au registre  
des délibérations,

Fait à Saint-Avé, le 15 juillet 2010

P/le Maire empêché,  
La 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire



Geneviève RICHARD

